



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA PÊCHE



**Document complémentaire au référentiel
du baccalauréat professionnel
Spécialité Conduite et gestion de l'entreprise hippique**

Sommaire

Ce document est destiné aux équipes pédagogiques qui mettent en œuvre un Bac pro Conduite et gestion de l'entreprise hippique

- | | |
|----------------------------|-----|
| 1. Présentation du Bac pro | p 3 |
| 2. SPS - Compétences | p 4 |

Arrêté du 22 Août 2011 portant création et fixant les conditions de délivrance du baccalauréat professionnel spécialité *Conduite et gestion de l'entreprise hippique*

**Document complémentaire au référentiel de diplôme du Bac pro Conduite et gestion de l'entreprise hippique
– Juin 2012**

Ce document, qui réunit les fiches compétences relatives aux emplois de niveau 4 des entreprises du secteur hippique visés par le diplôme, est complémentaire au référentiel du diplôme de Bac pro. Avec lui, il forme un ensemble cohérent, destiné à servir d'outil de référence aux enseignants, qui est à consulter dans sa globalité.

1°. Présentation du Bac pro Conduite et gestion de l'entreprise hippique

Le Bac pro spécialité Conduite et gestion de l'entreprise hippique du ministère chargé de l'agriculture relève du champ professionnel « production animales ».

Ce diplôme national atteste d'une qualification professionnelle. Il est enregistré dans le répertoire national des certifications professionnelles¹ (RNCP) et classé au niveau IV de la nomenclature interministérielle des niveaux de formation.

Le référentiel du diplôme comporte :

- un référentiel professionnel qui fournit des informations sur les emplois visés par le diplôme et leur contexte, présente la fiche descriptive d'activités (FDA) et la liste des situations professionnelles significatives organisées en champs de compétences.
- un référentiel de certification qui comprend la liste des capacités attestées par le diplôme et les modalités d'évaluation permettant la délivrance du diplôme.
- un référentiel de formation qui présente l'architecture de la formation, les activités qui participent à la formation professionnelle et les modules de formation.

Un document complémentaire, qui réunit les fiches compétences, est associé au référentiel de diplôme, au même titre que le document d'accompagnement qui apporte les précisions nécessaires à la mise en œuvre de la formation et de l'évaluation.

Tous les documents relatifs au Bac pro Conduite et gestion de l'entreprise hippique ainsi que les textes réglementaires associés sont téléchargeables sur le site internet de l'enseignement agricole, dans la rubrique Diplômes et référentiels, à l'adresse suivante :

<http://www.chlorofil.fr/diplomes-et-referentiels.html>

¹ Le RNCP est le principal outil de la Commission nationale de la certification professionnelle, créée par la loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002. Ce répertoire a pour objet de tenir à la disposition des usagers et des entreprises une information constamment à jour sur les diplômes et les titres à finalité professionnelle. Toutes les certifications du ministère chargé de l'agriculture sont inscrites au RNCP.

Les référentiels des diplômes sont des documents réglementaires destinés à être consultés ou utilisés par différentes catégories d'usagers : les enseignants, les personnes chargées de la gestion du système, les professionnels du secteur, les apprenants, les parents d'élèves... Ces documents ne présentent que les éléments indispensables à ces usagers. D'autres informations complémentaires, issues de la phase d'ingénierie qui a permis d'élaborer le référentiel professionnel, sont rassemblées sous forme de fiches appelées « fiches compétences ».

2°. Les fiches compétences

La compétence est une combinatoire de ressources – connaissances, savoir-faire, comportements...² – que mobilise un individu pour répondre de façon pertinente à une situation de travail donnée. Cette compétence est située : elle ne peut s'exprimer qu'en situation de travail.

L'analyse du travail conduite auprès de professionnels (salariés titulaires des emplois visés par le diplôme et employeurs) permet de repérer des SPS, c'est-à-dire des situations reconnues comme particulièrement révélatrices de la compétence. Elle permet en outre d'identifier les ressources sur lesquelles s'appuient les professionnels pour exercer avec compétence leurs activités.

Les informations ainsi recueillies sont classées et regroupées en ensembles homogènes par les ressources mobilisées et les finalités du travail : les champs de compétences. Chaque champ, qui correspond à une classe de situations, fait l'objet d'une fiche, toujours structurée sur le même modèle. Y sont précisés :

- des éléments de contexte du travail : finalité du travail, responsabilité et autonomie du titulaire de l'emploi, environnement de travail, indicateurs de réussite
- les ressources à mobiliser pour réaliser avec compétence le travail : savoir-faire, savoirs identifiés par les professionnels, savoir-faire consolidés par l'expérience, comportements professionnels.

Les situations et les ressources décrites dans les fiches compétences ne constituent pas une liste exhaustive et peuvent être adaptées au contexte local de l'emploi. Ne sont retenues que celles qu'il paraît indispensable de maîtriser pour exercer le métier dans une majorité de configurations d'emplois : les situations professionnelles significatives (SPS).

Les fiches compétences permettent d'appréhender de manière globale la nature des emplois et des activités des futurs diplômés. Elles orientent le travail des équipes enseignantes pour l'élaboration de situations de formation et d'évaluation, tout particulièrement pour les évaluations en situation professionnelle. Elles peuvent être utilisées comme support de discussion avec les maîtres de stage ou d'apprentissage, au moment où se négocient avec ces derniers les objectifs des périodes en milieu professionnel. Elles servent également de référence pour la validation des acquis de l'expérience.

Pour chaque Bac pro renouvelé, la définition des différentes rubriques de ces fiches ainsi que des exemples figurent sur le site de l'enseignement agricole, à la suite du document complémentaire, sous l'intitulé :

Définition des rubriques d'une fiche de descripteurs de compétences

2. L'analyse du travail réalisée ne retient que les « ressources » qui peuvent être développées par la formation ou par l'expérience : n'y figurent ni les aptitudes ni les qualités personnelles.

Remarque : Les fiches compétences concernent la description de situations professionnelles maîtrisées par des professionnels confirmés. Les équipes tiendront compte dans la préparation des évaluations que les capacités attestées par le diplôme ne visent pas ce niveau de maîtrise mais celui nécessaire à l'insertion dans l'emploi.

Champs de compétences et situations professionnelles significatives du Bac pro Conduite et gestion de l'entreprise hippique

Les SPS sont repérées lors de l'analyse du travail menée auprès des professionnels, titulaires des emplois et supérieurs hiérarchiques. Parmi les critères utilisés pour leur détermination figurent la complexité, la dimension critique ou encore la fréquence. Des aspects prospectifs relatifs à l'emploi visé, des nécessités politiques ou réglementaires ainsi que des visées stratégiques, sociales ou éducatives, peuvent également être prises en compte.

Les SPS sont identifiées à l'aide d'un ensemble de questions telles que :

- Quelles situations de travail vous paraissent les plus difficiles à maîtriser ?
- Quelles situations de travail ne confieriez-vous pas à un débutant ?
- Si vous deviez choisir un remplaçant, dans quelle(s) situation(s) de travail le placeriez-vous pour vérifier qu'il est compétent ?

Par nature, ces SPS sont en nombre réduit. La personne qui les maîtrise peut mobiliser les mêmes ressources pour réaliser toutes les activités correspondant à l'emploi visé.

Le tableau suivant clôt le référentiel professionnel du Bac pro. Il présente les situations professionnelles significatives de la compétence, c'est-à-dire les situations qui mobilisent les compétences clés du responsable d'entreprise hippique.

Champ de compétences	SPS	Finalités
Pilotage de l'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> - Prévision et suivi de trésorerie - Analyse des résultats techniques et économiques - Élaboration de projets - Prise de décisions d'ajustement ou de réalisation de projets 	Conduire l'entreprise dans un contexte de durabilité en fonction des objectifs
Mise en marché de prestations	<ul style="list-style-type: none"> - Prospection (nouveaux clients, nouvelles prestations) - Promotion des prestations - Communication avec la clientèle - Commercialisation de prestations 	Valoriser les prestations conformément aux objectifs fixés
Organisation du travail	<ul style="list-style-type: none"> - Planification du travail - Encadrement de la main-d'œuvre 	Rationaliser le travail dans l'entreprise dans le respect des réglementations et de la préservation de la santé et de la sécurité au travail
Gestion d'une cavalerie	<ul style="list-style-type: none"> - Conduite de l'alimentation et suivi des prairies - Surveillance et soins des équidés - Maintenance des bâtiments, installations et matériels 	Disposer d'une cavalerie adaptée, pour une valorisation optimale dans le respect du bien-être animal
Travail et valorisation des équidés	<ul style="list-style-type: none"> - Débourage des jeunes équidés - Travail des équidés - Transport des équidés - Sorties en compétitions et en courses 	Entraîner des équidés pour valoriser leur potentiel et satisfaire les clients

Chaque champ de compétences fait l'objet d'une fiche descriptive, détaillée dans les pages suivantes.

1. Pilotage de l'entreprise	
Situations professionnelles significatives	<ul style="list-style-type: none"> - Préviation et suivi de trésorerie - Analyse des résultats techniques et économiques - Elaboration de projets - Prise de décisions d'ajustement ou de réalisation de projets
Finalité : Conduire l'entreprise dans un contexte de durabilité en fonction des objectifs	
<p>Responsabilité/autonomie : Le responsable d'entreprise hippique décide des orientations de l'exploitation et des engagements avec les tiers. Il doit respecter ou faire respecter les réglementations générales qui s'appliquent à ses différentes activités et prendre en compte les principes de développement durable. Les fonctions liées au pilotage restent généralement du ressort du responsable de l'entreprise : gestion juridique et patrimoniale, orientations techniques, économiques et financières Avec l'expérience, il peut se voir déléguer la conduite et la gestion technique et ou économique d'une exploitation. Il peut également devenir alors gérant ou régisseur.</p>	
<p>Environnement de travail : Le métier peut être exercé à titre individuel ou dans un cadre sociétaire. Pour une aide à la décision, l'entreprise peut faire appel aux organisations professionnelles ou aux institutions compétentes.</p>	
<p>Indicateurs de réussite : Nombre de problèmes liés aux questions de réglementation Niveau d'atteinte des objectifs économiques et financiers Maintien ou développement de l'activité et de la clientèle</p>	
Savoir-faire	Savoirs identifiés par les professionnels
Prévoir les équipements et matériels nécessaires Gérer les approvisionnements Respecter les normes et règles en vigueur Déterminer les objectifs technico-économiques de l'entreprise Analyser le compte de résultat, le bilan et les résultats technico-économiques Assurer le développement du chiffre d'affaire et la stabilité financière de l'entreprise Etablir des prix de prestations adaptés au contexte et à la situation de l'entreprise Raisonner et optimiser un investissement Prospector la clientèle Communiquer avec la clientèle et les partenaires de la filière	Economie de la filière Organisation et structuration des territoires et rôles des acteurs Cadres juridique, réglementaire et fiscal de l'activité Techniques comptables et de gestion Outils de gestion (bilan, compte de résultat, budget partiel, budget de trésorerie,...) Outils d'analyse technico-économique et financière (marge, plan de financement...) Législation du travail Concepts de développement durable Démarche de conduite de projet

Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
<p>Savoir déterminer des coûts de prestations</p> <p>Prendre en compte l'état du marché dans les orientations de l'exploitation</p> <p>Remettre régulièrement en question son système de décision</p> <p>Anticiper les évolutions possibles à moyen et long terme</p> <p>Analyser les écarts par rapport aux objectifs fixés dans l'entreprise</p> <p>Evaluer le temps de travail en fonction des contraintes de milieu</p> <p>Développer une réflexion prospective pour assurer la pérennité de l'entreprise</p> <p>Développer une stratégie commerciale</p> <p>Rechercher de nouveaux marchés</p>	<p>Faire preuve de qualités relationnelles avec les clients et les partenaires</p> <p>Etre à l'écoute et respecter les attentes des clients et partenaires</p> <p>Avoir le sens des responsabilités</p> <p>Travailler en équipe</p> <p>Tirer les enseignements de ses réussites et de ses échecs, de l'expérience des pairs</p>

2. Mise en marché de prestations	
Situations professionnelles significatives	<ul style="list-style-type: none"> - Commercialisation de produits et de prestations (équidés, entraînement des chevaux, organisation de randonnées, cours d'équitation...) - Communication avec la clientèle - Conception et promotion des produits et/ou services - Prospection (nouveaux clients, nouvelles prestations)
Finalité : Valoriser les produits et prestations conformément aux objectifs fixés.	
<p>Responsabilité/autonomie : Le responsable d'entreprise hippique commercialise des services dans un cadre précis de certifications et qualifications réglementaires pour l'encadrement des cours d'équitation, des randonnées équestres, des courses... Il est responsable de la commercialisation des produits et des prestations qu'il propose. En ce sens, il choisit et décide : de la politique de prix et de la stratégie de communication, des moyens à mettre en œuvre pour évaluer les besoins et la satisfaction des clients, des actions de prospection à envisager pour développer produits et/ou services.</p> <p>Le responsable d'entreprise hippique est fréquemment associé à l'accueil et parfois à l'évaluation de la satisfaction de la clientèle. Avec l'expérience, il peut se voir confier des responsabilités en matière commerciale.</p>	
<p>Environnement de travail : En matière commerciale, l'offre de l'entreprise doit s'adapter à l'évolution du contexte socio-économique du marché des produits et des services hippiques ainsi qu'à la réglementation commerciale.</p>	
<p>Indicateurs de réussite : Taux de satisfaction des clients pour chaque produit et/ou service Taux d'absence (clients inscrits dans les prestations) et de désengagement des clients Evolution du chiffre d'affaire par produit et/ou service Marge réalisée pour les différents produits et/ou service (par activité et par unité vendue) Taux d'impayés. Taux de retour d'un « mailing produit » (dans le cas des activités de promotion)</p>	
Savoir-faire	Savoirs identifiés par les professionnels
Accueillir un client ou un groupe de clients (du début à la fin de sa présence dans l'entreprise) Communiquer avec le client (oral et écrit) Apprécier la satisfaction du client Tenir le registre des clientèles Réaliser les devis et la facturation Identifier les entreprises concurrentes, leurs points forts et faibles Concevoir un support de promotion pour un produit ou un service Assurer une veille commerciale dans le périmètre concurrentiel	Marché, produits et services du secteur hippique Législation concernant la commercialisation des équidés et les produits et services hippiques Législation sur les qualifications requises pour pouvoir commercialiser des services hippiques Eléments de comptabilité et gestion : bilan, compte de résultats, marges brute, nette, ...

Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
<p>Se situer dans l'environnement concurrentiel afin d'optimiser sa politique commerciale (approche globale)</p> <p>Anticiper les évolutions du marché pour faire évoluer son offre de prestations</p> <p>Convaincre le client de la qualité des services offerts par l'entreprise</p> <p>Exploiter le registre de clientèle à des fins promotionnelles ou commerciales</p> <p>Concevoir un service ou produit de valorisation des chevaux</p>	<p>Être à l'écoute des clients et partenaires</p> <p>Respecter les attentes des clients et les partenaires</p> <p>Avoir le sens de l'observation</p> <p>Avoir le sens des responsabilités</p> <p>Travailler en équipe</p> <p>Faire preuve de diplomatie</p>

3. Organisation du travail

Situations professionnelles significatives

- Planification du travail
- Encadrement de la main d'œuvre

Finalité : Rationnaliser le travail dans l'entreprise dans le respect des réglementations et de la préservation de la santé et de la sécurité au travail.

Responsabilité/autonomie :

Le titulaire de l'emploi est responsable de l'application des réglementations liées à la législation du travail et à la sécurité des personnes et des équipements. Il est également responsable de l'organisation du travail. Ces responsabilités s'exercent aussi bien vis à vis des salariés que de la clientèle.

Le titulaire de l'emploi est responsable des activités qui lui sont confiées, dans le respect des consignes données. Il connaît les limites de ses responsabilités et de ses marges d'initiative.

Il doit faire preuve d'autonomie, rendre compte de ses activités et transmettre toutes les informations utiles à la bonne marche de l'entreprise, en particulier celles qui concernent la santé et le comportement des animaux

Il peut être également responsable de l'encadrement d'un stagiaire ou d'un apprenti en formation.

Avec l'expérience, lorsqu'il est salarié de l'entreprise, il peut se voir déléguer la conduite et la gestion technico-économique de celle-ci en toute autonomie. Il devient alors gérant ou régisseur.

Environnement de travail :

Le travail s'effectue en partie à l'extérieur, et en toute saison. L'amplitude peut être importante, la journée étant rythmée par les soins aux chevaux matin et soir, y compris les week-end, jours fériés et congés scolaire.

Il est nécessaire de respecter strictement les consignes de sécurité, afin de prévenir les risques professionnels qui sont importants dans toutes les activités (chute, coup de sabot...).

L'activité engendre des déplacements fréquents en France, voire à l'étranger, dans le secteur des courses et des compétitions sportives.

Une relation de confiance entre l'homme et le cheval est fondamentale et est privilégiée au travers d'une affectation permanente des mêmes animaux au même individu.

Indicateurs de réussite :

Respect de la planification du travail et des temps de travaux

Coordination entre les différents opérateurs

Respect des consignes de sécurité

Adéquation de la main d'œuvre aux besoins de l'entreprise

Nombre d'accidents du travail

Savoir-faire	Savoirs identifiés par les professionnels
<p>Planifier le travail et les activités Contrôler la qualité et l'efficacité du travail Respecter les règles liées à l'environnement et à l'hygiène et la sécurité Enregistrer des données relatives à l'activité Etablir les documents administratifs liés à la présence de salariés Utiliser l'outil informatique (site internet, tableur, traitement de texte ...)</p>	<p>Hippologie Connaissance des bâtiments, équipements, matériels et des terrains de travail Législation du travail en vigueur dans la filière, dont hygiène et sécurité au travail Outils de gestion de la sécurité tels que le document d'évaluation des risques professionnels et le plan de prévention des risques Ergonomie au travail (gestes et postures, économie de l'effort...) Techniques de communication orale et écrite Notion de management</p>
Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
<p>Avoir une vision globale de l'entreprise pour anticiper et optimiser l'organisation du travail Évaluer la dangerosité d'une situation (manipulation, contention, déplacement...) Evaluer les besoins en main d'œuvre et affecter les ressources en fonction des besoins et des compétences Encadrer et animer une équipe de travail Identifier les besoins en formation continue des salariés Réaliser des entretiens d'embauche</p>	<p>Veiller en permanence aux règles de sécurité Avoir le sens de l'observation Travailler en équipe Faire preuve de diplomatie, se remettre en cause, demander conseil Établir des relations de confiance avec les personnels et la clientèle</p>

4. Gestion d'une cavalerie

Situations professionnelles significatives	<ul style="list-style-type: none"> - Conduite de l'alimentation et suivi des prairies - Surveillance et soins des équidés - Maintenance des bâtiments, installations et matériels
Finalité : Entraîner des équidés pour valoriser leur potentiel et satisfaire les clients	
<p>Responsabilité/autonomie : L'autonomie du responsable d'entreprise hippique s'exerce dans le cadre des réglementations obligatoires auxquelles ses diverses activités le soumettent. Il est responsable des chevaux dont les soins lui sont confiés, conformément aux consignes qui lui sont données. Il organise en autonomie les différents travaux relatifs à l'entretien des équidés Lorsqu'il est salarié, il rend compte de ses activités au chef d'entreprise, notamment pour ce qui concerne l'état de santé et le comportement des animaux.</p>	
<p>Environnement de travail : Le travail s'effectue en partie à l'extérieur, et en toute saison. L'amplitude peut être importante, la journée étant rythmée par les soins aux chevaux matin et soir, y compris les week-end, jours fériés et congés scolaires. Il est nécessaire de respecter strictement les consignes de sécurité, afin de prévenir les risques professionnels dans les activités d'entretien des équidés (chute, coup de sabot...).</p>	
<p>Indicateurs de réussite : Cheval mené aux 3 allures (pas-trot-galop) Travail à la longe Performances en compétition, victoires et chevaux placés en course Qualification en finale nationale pour jeunes chevaux Problème de pathologies associées au travail du cheval, du débouillage et du transport Nombre de problèmes de pied Nombre d'accidents du travail</p>	
Savoir-faire	Savoirs identifiés par les professionnels
Contenir un animal Choisir les équipements adaptés (sellerie, harnachement, contention...) Mettre en place les équipements de sellerie et d'harnachement Prodiguer des soins courants avant et après le travail Réaliser les soins aux membres, aux pieds, faire un pansage Repérer les symptômes de mauvaise santé, détecter les boiteries Repérer les comportements d'une jument en chaleur Repérer les signes précurseurs du poulinage Réaliser les premières interventions relevant de la maréchalerie Choisir les produits d'entretien adaptés pour la selle et le harnachement	Anatomie des équidés : appareil locomoteur, aplombs ... Rationnement des animaux et problèmes sanitaires liées à l'alimentation Cycles sexuels Techniques d'induction et de détection des chaleurs Soins à apporter aux juments gestantes, aux juments allaitantes et aux jeunes Principales pathologies des chevaux Notions de prophylaxie et d'actions préventives et curatives dans le domaine de la santé Hygiène et sécurité dans l'exercice de la profession (dont l'Équipement de Protection individuelle) Notions d'agronomie et de conduite des productions végétales destinées aux chevaux
Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels

<p>Apprécier l'état de santé des équidés Savoir anticiper pour prévenir les problèmes relevant de l'entretien des équidés Prendre des précautions sur le plan alimentaire et sanitaire pendant la gestation Participer aux interventions nécessaires à la mise bas et aux soins aux poulains Être autonome dans les soins ne relevant pas de l'acte vétérinaire Apprécier la qualité d'un fourrage Adapter les rations selon l'état du cheval et l'effort demandé Anticiper sur les commandes (fourrages, concentrés,...)</p>	<p>Adopter des réflexes systématiques en matière d'hygiène et de sécurité Avoir le sens des responsabilités Avoir le sens de l'observation Travailler en équipe</p>
--	--

5. Travail et valorisation des équidés

Situations professionnelles significatives

- Débouillage des jeunes équidés
- Travail des équidés
- Transport des équidés
- Sorties en compétitions et en courses

Finalité : Disposer d'une cavalerie adaptée, pour une valorisation optimale dans le respect du bien-être animal

Responsabilité/autonomie :

L'autonomie du responsable d'entreprise hippique s'exerce dans le cadre des réglementations obligatoires auxquelles ses diverses activités le soumettent.

Il est responsable des chevaux qui lui sont confiés, conformément aux consignes qui lui sont données. Il organise en autonomie le travail d'écurie et les déplacements des chevaux. Il rend compte de ses activités au chef d'entreprise, explique les éventuels problèmes constatés sur les animaux, notamment du point de vue de leur état de santé et de leur comportement.

Environnement de travail :

Le titulaire de l'emploi travaille une partie de son temps à l'extérieur, en toute saison.

Le travail requiert une bonne condition physique et une disponibilité y compris les week-ends, jours fériés et vacances scolaires. L'amplitude de travail peut être importante.

Il est nécessaire de respecter strictement les consignes de sécurité, afin de prévenir les risques professionnels qui sont importants dans toutes les activités (chute, coup de sabot...).

L'activité engendre des déplacements fréquents en France, voire à l'étranger, dans le secteur des courses et des compétitions sportives.

La connaissance et la compréhension du comportement du cheval, son approche requièrent une longue pratique et des compétences « d'homme de cheval ».

Une relation de confiance entre l'homme et le cheval est fondamentale et sera privilégiée au travers d'une affectation permanente des mêmes animaux au même individu.

Indicateurs de réussite :

Cheval mené aux 3 allures (pas-trot-galop)

Travail à la longe

Performances en compétition, victoires et chevaux placés en course

Qualification en finale nationale pour jeunes chevaux

Problème de pathologies associées au travail du cheval, du débouillage et du transport

Nombre de problèmes de pied

Nombre d'accidents du travail

Savoir-faire	Savoirs identifiés par les professionnels
<p>Brider, seller, atteler un cheval Pratiquer l'équitation à l'extérieur (sur le plat, à l'obstacle, au départ) Maîtriser les techniques de base du débouillage et évaluer les résultats Conduire le travail à pied Organiser et réaliser un programme d'entraînement en appliquant les règles de sécurité Effectuer le pansage Prodiguer les soins courants avant et après le travail Réaliser les soins aux pieds Apprécier l'état de la piste Apprécier la quantité des aliments en fonction de l'utilisation prévue pour le cheval Choisir les produits d'entretien adaptés pour la selle et le harnachement Utiliser un tracteur</p>	<p>Anatomie des équidés : appareil locomoteur, aplombs ... Rationnement des animaux et problèmes sanitaires liés à l'alimentation Principales pathologies des chevaux et notions de prophylaxie Hygiène et sécurité dans l'exercice de la profession (dont l'Equipement de Protection individuelle) Notions d'éthologie Bases physiologiques de l'effort sportif Composantes et finalité d'un processus d'entraînement Bases de l'équitation, techniques équestres du cavalier et méthodes de débouillage Réglementation relative à la protection et à la santé des animaux</p>
Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
<p>Apprécier l'état de santé des équidés Apprécier l'état de la musculature Apprécier l'état physique et mental du cheval avant l'épreuve Prendre en compte le comportement des équidés dans la relation à l'animal Evaluer les résultats du débouillage pour une utilisation en toute sécurité Apprécier le niveau d'éducation et la capacité technique du cheval en fonction de son utilisation Gérer un jeune cheval au travail Préparer un cheval pour le concours « modèle et allure » Préparer les chevaux au transport Gérer les chevaux pendant le transport Savoir anticiper quant à l'évolution de la valorisation du cheval</p>	<p>Avoir le sens de l'observation Avoir le sens des responsabilités Travailler en équipe Veiller en permanence aux règles de sécurité Établir des relations de confiance avec les personnels et la clientèle Faire preuve de rigueur dans l'exécution des tâches</p>